

LES RELATIONS FINANCIÈRES ENTRE L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

PROGRAMME DE LA FORMATION

I – Les transferts financiers de l'État

- le concours de l'État en faveur des collectivités territoriales
 - les dotations et subventions de fonctionnement
 - les dotations et subventions d'équipement
 - les dotations de compensation
- les avances de l'État aux collectivités territoriales et les dégrèvements d'impôts
 - les avances de fiscalité
 - les dégrèvements d'impôts locaux
 - les transferts de fiscalité

II – Les contrôles de l'État et la contractualisation des relations État/collectivités

- les contrôles de régularité budgétaire
 - les caractères généraux du contrôle de régularité
 - les actes de contrôle de régularité budgétaire
 - la portée des contrôles de régularité budgétaire
- le contrôle de légalité des actes budgétaires locaux
- les autres contrôles portant sur les budgets locaux
- la contractualisation des relations financières entre l'État et les collectivités territoriales

III – Questions/Débats

OBJECTIFS

- Connaître quels sont les types de transferts financiers de l'État
- Connaître les types de contrôles exercés par l'État et les procédures mises en œuvre à ce titre
- Connaître les évolutions relatives à la contractualisation des relations financières entre l'État et les collectivités territoriales et les effets qui en découlent

PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Monsieur Éric OLIVA est professeur agrégé à la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-en-Provence, spécialisé dans le domaine du droit des finances publiques et du droit fiscal.

Il est Directeur du Master 2 *Finances publiques et fiscalité* de la même faculté.

Monsieur Éric OLIVA a été également responsable du programme de recherche de l'Agence nationale de la recherche consacré à la constitutionnalisation de la règle d'or.

Il est membre de la Société française des finances publiques et a participé à de nombreuses missions d'expertise auprès des Commissions de finances des assemblées parlementaires.

